

Formulaire de démonstrations des connaissances

Équivalence substantielle en tant que technicien(ne) en travail social

Pour être admissible à l'immatriculation à titre de technicien(ne) en travail social par le biais du parcours d'équivalence substantielle, il faut d'abord démontrer que la formation suivie est substantiellement équivalente à un programme reconnu de technicien(ne) en travail social. Les personnes qui ne sont pas titulaires d'un diplôme reconnu par le Conseil en vue d'une immatriculation à titre de technicien(ne) en travail social doivent fournir des renseignements détaillés sur leurs études et démontrer qu'elles ont obtenu des crédits académiques substantiels dans tous les domaines obligatoires :

1. Bien-être social (*fondement de base*)
2. Politique sociale (*fondement de base*)
3. Comportements humains et développement
4. Histoire et cultures autochtones
5. Déontologie des technicien(ne)s en travail social
6. Bases pratiques des technicien(ne)s en travail social
7. Bases théoriques des technicien(ne)s en travail social
8. Méthodes de recherche
9. Stage

Des descriptions de ces domaines et des acquis de formation professionnelle attendus sont présentés dans la section « Démonstration des connaissances » ci-dessous. Les acquis de formation professionnelle représentent l'aboutissement de l'apprentissage et des études. Ils correspondent aux résultats démontrant la capacité d'une personne à mettre en pratique des acquis importants et favorisent la cohérence entre les diplômés, tout en permettant une certaine flexibilité dans la structure éducative, le programme d'études et la prestation de services.¹

Veuillez fournir les documents indiqués dans le tableau A, selon votre demande d'évaluation d'études effectuées au Canada, aux États-Unis ou ailleurs. Si vous souhaitez que d'autres activités d'apprentissage soient prises en considération, remplissez la section « Autres considérations » et joignez des copies de toutes les informations et tous les documents pertinents.

¹ La définition des acquis de formation professionnelle est adaptée d'une définition utilisée par le gouvernement de l'Ontario (2018). Social Service Worker Program Standard. Voir <https://files.ontario.ca/mcu-social-service-worker-program-stnd-oct-2018-50721-en-2022-02-24.pdf>

Tableau A. Documents exigés

| Formation au Canada ou aux États-Unis | Formation internationale (hors Canada et États-Unis) |
|---|---|
| Formulaire de démonstration des connaissances dûment rempli. | Formulaire de démonstration des connaissances dûment rempli. |
| Relevé(s) de notes officiel(s) (envoyé(s) directement à l'ATTSNB par l'établissement ou les établissements d'enseignement où les cours indiqués ont été suivis au Canada). ² | Relevé(s) de notes officiel(s) (envoyé(s) directement à l'ATTSNB par l'établissement ou les établissements d'enseignement où les cours indiqués ont été suivis, si possible, ou par un service reconnu d'évaluation des diplômes). ³ |
| Copies des descriptions/programmes/plans de cours pour chaque cours inclus ci-dessous (envoyées par la personne demandeuse). | Copies des descriptions/programmes/plans de cours pour chaque cours inclus ci-dessous, fournies dans une langue officielle (envoyées par la personne demandeuse). ⁴ |
| Copies de tout autre document pertinent pour l'examen de la demande (envoyées par la personne demandeuse). | Copies de tout autre document pertinent pour l'examen de la demande (envoyées par la personne demandeuse). ⁵ |
| S.O. | Résultats de l'évaluation pédagogique cours par cours fournis directement à l'ATTSNB par un service d'évaluation reconnu par l'ATTSNB. |

La réception de tous les documents requis et le paiement des frais exigés sont nécessaires avant de commencer l'examen de la demande. Les personnes dont la formation n'est pas jugée équivalente à une formation reconnue de technicien(ne) en travail social peuvent être admissibles à d'autres parcours d'immatriculation. L'ATTSNB informera tous les candidats des résultats de l'évaluation et des étapes suivantes, selon le cas.

² Si, en raison de circonstances exceptionnelles, la personne demandeuse n'est pas en mesure de faire envoyer ses relevés de notes officiels directement à l'ATTSNB par l'établissement d'enseignement, l'ATTSNB évaluera la raison et pourra, au cas par cas, lever l'exigence concernant les relevés de notes officiels.

³ Les documents qui ne sont pas établis en anglais ou en français doivent être traduits dans l'une de ces langues avant d'être soumis à l'ATTSNB. Les traductions doivent être effectuées par un traducteur qualifié ou une traductrice qualifiée. Des informations supplémentaires sont disponibles auprès de l'ATTSNB.

⁴ Ibid.

⁵ Ibid.

Renseignements personnels

Nom de famille :

Prénom :

Téléphone :

Adresse courriel :

Formation de technicien(ne) en travail social

Les programmes reconnus de technicien(ne) en travail social sont des programmes de niveau collégial qui durent généralement deux ans (études à temps plein) ou l'équivalent. Ils comportent 98 crédits (1 744 heures au total) et un stage pratique d'au moins 490 heures.

Les programmes reconnus de technicien(ne) en travail social fournissent des connaissances théoriques et pratiques sur le métier de technicien(ne) en travail social. Les étudiants acquièrent des notions fondamentales sur la justice sociale, les droits de la personne et les causes structurelles de l'oppression. Ils apprennent à collaborer avec d'autres professionnels, notamment des travailleuses et des travailleurs sociaux, ainsi qu'à appliquer des approches fondées sur des données probantes dans leur travail auprès des personnes, des familles et des collectivités. La formation de technicien(ne) en travail social permet d'acquérir des compétences fondamentales de recherche et d'enquête, essentielles pour évaluer les situations et contribuer à l'enrichissement des connaissances dans ce domaine.

Démonstration des connaissances

- Pour chaque section, il est important de mentionner uniquement les cours pertinents pour le domaine avec les acquis d'apprentissage professionnels correspondants.
- Bien que certains cours puissent figurer dans plusieurs domaines, essayez de les classer dans le domaine qui correspond le mieux aux compétences et aux acquis de formation professionnelle.
- Annexez la description/le programme/le plan de tous les cours mentionnés.

1. Bien-être social (*fondement de base*)

a) Interagir avec des personnes, des groupes, des familles et leurs communautés afin que les stratégies des organismes de services favorisent la justice sociale et économique ainsi que remettre en question les schémas d'oppression, de discrimination, de harcèlement et de violence sexuelle avec les clients, les collègues et les communautés.

| Nom de l'établissement de formation | Titre du cours | Code du cours sur les relevés | Date d'achèvement | Crédits |
|-------------------------------------|----------------|-------------------------------|-------------------|---------|
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |

2. Politique sociale (*fondement de base*)

a) Examiner les politiques sociales actuelles, les lois correspondantes et les systèmes politiques, sociaux, historiques et/ou économiques, ainsi que leurs répercussions sur les personnes et les communautés lors de la prestation de services aux utilisateurs/clients.

| Nom de l'établissement de formation | Titre du cours | Code du cours sur les relevés | Date d'achèvement | Crédits |
|-------------------------------------|----------------|-------------------------------|-------------------|---------|
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |

3. Comportements humains et développement

- a) *Étudier la croissance et le développement des personnes tout au long de leur vie afin de distinguer les schémas typiques des schémas atypiques, puis utiliser ces connaissances pour guider le travail de technicien(ne) en travail social.*
- b) *Appliquer des approches tenant compte des traumatismes, axées sur les forces et visant à modifier les comportements afin d'accompagner les clients dans leur processus de changement comportemental et d'améliorer leur qualité de vie globale.*

| Nom de l'établissement de formation | Titre du cours | Code du cours sur les relevés | Date d'achèvement | Crédits |
|-------------------------------------|----------------|-------------------------------|-------------------|---------|
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |

4. Histoire et cultures autochtones

- a) *Apprendre à collaborer avec des personnes, des familles, des groupes et des communautés autochtones tout en respectant leurs droits inhérents à l'autodétermination; reconnaître et agir pour éliminer les obstacles systémiques qui ont des effets néfastes, grâce des interventions reposant sur des approches telles que les soins tenant compte des traumatismes.*

| Nom de l'établissement de formation | Titre du cours | Code du cours sur les relevés | Date d'achèvement | Crédits |
|-------------------------------------|----------------|-------------------------------|-------------------|---------|
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |

- 5. Déontologie des technicien(ne)s en travail social**
- a) *Établir des relations professionnelles et interpersonnelles respectueuses et collaboratives, conformes aux normes professionnelles, juridiques et déontologiques du travail de technicien(ne) en travail social.*
 - b) *Consigner les informations avec précision et communiquer efficacement par écrit, par ordinateur, verbalement et d'autres manières, dans le respect des lois sur la confidentialité et la liberté d'information, conformément aux normes professionnelles et celles du lieu de travail.*
 - c) *Élaborer des stratégies et des approches pour mettre en œuvre et entretenir une approche holistique d'autosoins en tant que professionnel(le) d'aide.*

| Nom de l'établissement de formation | Titre du cours | Code du cours sur les relevés | Date d'achèvement | Crédits |
|-------------------------------------|----------------|-------------------------------|-------------------|---------|
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |

- 6. Bases pratiques des technicien(ne)s en travail social**
- a) *Intégrer un cadre pratique dans un continuum de prestation de services, répondant aux besoins des personnes, des familles et des communautés aux niveaux micro, méso, macro et global, et collaborer avec celles-ci pour atteindre leurs objectifs.*
 - b) *Planifier et mettre en œuvre des programmes et des services accessibles et adaptés, qui tiennent compte de la diversité des besoins et des expériences des personnes, des groupes, des familles et des communautés, et qui répondent à ces besoins.*
 - c) *Élaborer des stratégies et des approches qui aident les personnes, les groupes, les familles et les communautés à renforcer leur capacité à défendre leurs intérêts et leur dignité ainsi qu'à améliorer leur confiance personnelle.*

| Nom de l'établissement de formation | Titre du cours | Code du cours sur les relevés | Date d'achèvement | Crédits |
|-------------------------------------|----------------|-------------------------------|-------------------|---------|
| | | | | |
| | | | | |

| | | | | |
|--|--|--|--|--|
| | | | | |
| | | | | |

7. Bases théoriques des technicien(ne)s en travail social

- a) *Savoir intervenir selon une approche anti-oppressive, axée sur les forces, reconnaissant la capacité de résilience et de croissance des personnes et des communautés; savoir tenir compte des besoins diversifiés des populations marginalisées ou vulnérables, afin d'agir en tant qu'alliés et défenseurs.*
- b) *Savoir reconnaître les obstacles systémiques et savoir intégrer les principes de justice sociale dans la pratique professionnelle.*

| Nom de l'établissement de formation | Titre du cours | Code du cours sur les relevés | Date d'achèvement | Crédits |
|-------------------------------------|----------------|-------------------------------|-------------------|---------|
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |

8. Méthodes de recherche

- a) *Savoir évaluer et intégrer des résultats de recherche dans le travail de technicien(ne) en travail social, grâce à des approches qualitatives, quantitatives et mixtes capables de guider les prestations de services, de favoriser le changement social et de respecter les normes éthiques tout au long du processus de recherche et de pratique fondée sur des données probantes.*

| Nom de l'établissement de formation | Titre du cours | Code du cours sur les relevés | Date d'achèvement | Crédits |
|-------------------------------------|----------------|-------------------------------|-------------------|---------|
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |

9. Stage

- a) Mettre en pratique ses compétences et ses connaissances sous supervision dans un organisme de services sociaux, notamment en ce qui concerne le professionnalisme, l'inclusion, la communication efficace, l'aide aux clients, la documentation, les interventions, les auto soins et les pratiques de travail sécuritaires.**
- b) Maintenir une pratique réflexive de manière à améliorer l'apprentissage et à renforcer le développement professionnel.**

| | | | | | |
|---|---|----------------|---------------|-------------------|---------------------------|
| Premier stage | Nom de l'établissement de formation | Titre du cours | Code du cours | Date d'achèvement | Heures de stage réalisées |
| | | | | | |
| | Description de l'organisme et des fonctions : | | | | |
| Deuxième stage | J'atteste que le stage susmentionné a été supervisé et évalué. <input type="checkbox"/> | | | | |
| | Nom de l'établissement de formation | Titre du cours | Code du cours | Date d'achèvement | Heures de stage réalisées |
| | | | | | |
| Description de l'organisme et des fonctions : | | | | | |
| Troisième stage | J'atteste que le stage susmentionné a été supervisé et évalué. <input type="checkbox"/> | | | | |
| | Nom de l'établissement de formation | Titre du cours | Code du cours | Date d'achèvement | Heures de stage réalisées |

| | | | | | |
|--|---|--|--|--|--|
| | | | | | |
| | Description de l'organisme et des fonctions : | | | | |
| | J'atteste que le stage susmentionné a été supervisé et évalué. <input type="checkbox"/> | | | | |

10. Autres considérations (*facultatif*)

Veuillez fournir des informations détaillées sur toute autre activité d'apprentissage (par exemple, certification, formation) que vous avez suivie et que vous souhaitez voir prise en compte dans votre *demande d'équivalence substantielle en tant que technicien(ne) en travail social*. Pour que l'activité décrite soit prise en considération, vous devez fournir des documents justificatifs.